



Maires pour le Bien Commun

ACCUEIL DE L'ÉTRANGER : UN DEVOIR D'HUMANITÉ ?

Le 4 décembre 2022

Le président de la République a annoncé son intention de disperser dans la France rurale les étrangers qui affluent sur notre sol, et de faire voter une nouvelle loi sur l'immigration au début de 2023¹. Le gouvernement fait appel à la philanthropie des Français : de fait, un simple devoir d'humanité nous impose de porter secours à un être humain, quel qu'il soit, dans ses graves nécessités.

Cependant la philanthropie ne contredit pas le bon sens. Cette étude rappelle les conditions préalables à l'accueil de l'étranger, du côté de l'étranger aussi bien que de l'hôte qui l'accueille. L'étude évalue si ces conditions sont bien respectées et en tire les conclusions.

¹ - <https://www.la-croix.com/Asile-immigration-Macron-annonce-projet-loi-debut-2023-2022-09-15-1301233479>

1 Conditions d'accueil du côté de l'étranger

A) *Autorisation de séjour : « frapper avant d'entrer »*

La première condition imposée à l'étranger, c'est qu'il « frappe avant d'entrer ». Une famille peut loger chez elle des étrangers, mais ce sont des invités librement acceptés, pas des occupants qui s'imposent. L'accueil d'étrangers dans le cercle familial est limité quant à leur nombre (proportionnel aux capacités d'accueil) et à leur culture : un mode de vie incompatible avec celui de la famille d'accueil détruirait la vie commune (horaires, régime alimentaire, hygiène...).

En raison de ces limites, **la libre décision d'accueil revient à la famille**. De même dans la société politique : c'est le sens du permis de séjour.

→ **POURTANT**

Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a présenté en 2019 une étude sur l'immigration². Commentant ce rapport, Anna Bono, experte de l'Afrique en Italie, explique que c'est surtout la classe moyenne africaine, urbanisée et relativement aisée par rapport au reste de la population, qui émigre. « *Les résultats de l'enquête du PNUD sont clairs, commente-t-elle sur La Bussola Quotidiana. Ils confirment que des centaines de milliers d'Africains sont entrés illégalement en Europe et, pour ne pas être rejetés, ils ont menti en prétendant être des réfugiés fuyant les guerres et les persécutions.* »³

Le site officiel de l'ONU commente⁴ : « *Ce rapport du PNUD [...] cherche à comprendre pourquoi ceux qui confient leur vie à des passeurs pour franchir les frontières prennent la décision de quitter leur pays en évitant les procédures d'immigration formelles. Le rapport a interviewé 1970 migrants de 39 pays africains dans 13 pays européens, qui ont tous déclaré être arrivés en Europe par*

² - *The Scaling Fences : Voices of Irregular African Migrants to Europe*

³ - <https://www.ilgiornale.it/news/politica/pure-lonu-smentisce-sinistra-i-migranti-non-sono-profughi-1865683.html>

⁴ - <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1054431>, publié le 21 octobre 2019.

des moyens irréguliers et non pour des raisons liées à l'asile ou à la protection. Il aboutit à des conclusions contre-intuitives. »

Ce sont donc au sens propre des clandestins et non des « migrants », mot trompeur qui masque l'illégalité de leur intrusion sans « frapper avant d'entrer ». La précision des mots importe : dans leur immense majorité, les migrants, venus illégalement pour des motifs économiques, sont inéligibles à l'asile politique.

B) Reconnaissance et respect de la civilisation du pays hôte : « dire merci et respecter l'hôte »

L'étranger doit ensuite reconnaître qu'il n'est pas chez lui. Il vient demander de l'aide pour bénéficier de la sécurité, la subsistance, ou l'esérance d'un avenir qu'il ne peut trouver chez lui. Cette reconnaissance exige le respect de la culture et des mœurs du pays hôte, assez hospitalier pour l'accueillir. De même l'invité se plie aux coutumes de sa famille d'accueil et cherche à réduire le dérangement occasionné, d'autant plus lourd en période de crise économique.

→ POURTANT

On constate chez trop d'immigrés, même chez leurs descendants établis en France et possédant notre nationalité, un irrespect, voire un mépris, que notre gouvernement laisse grandir. Un élu socialiste des Mureaux en a été victime en 2022 : « **le blanc, quitte ma ville. On est ici chez nous !** ». Annonçant sa démission, il reconnaît l'échec de la société multiculturelle dans sa ville et a l'honnêteté de le déclarer publiquement.⁵

C) Contribution au bien commun : « travailler au service de la famille »

L'étranger doit encore dédommager la communauté d'accueil par son travail. Il doit en retour contribuer à la prospérité commune.

⁵ - https://actu.fr/ile-de-france/les-mureaux_78440/le-blanc-quitte-ma-ville-recit-de-l-altercation-qui-a-pousse-l-elu-des-mureaux-a-la-demission_54345391.html

Ce bien commun existe déjà avant l'arrivée de l'étranger : paix civile, culture, éducation, système de santé, bien-être économique, social, moral. Il est le fruit du travail des générations précédentes, de la civilisation du pays d'accueil. C'est donc nécessairement sur la base de la civilisation de son hôte que l'étranger doit travailler. C'est à ce bien commun préexistant, dans lequel il s'insère et dont il bénéficie, qu'il doit contribuer. Il ne peut être question de remplacer cette civilisation par une autre, pas plus qu'un invité ne prétend plier la vie de sa famille d'accueil à ses propres habitudes.

→ POURTANT

Loi de favoriser le bien commun, les clandestins accroissent l'insécurité : l'ensauvagement actuel, sans être une exclusivité de la population étrangère, en porte trop souvent la signature comme l'a rappelé notre étude précédente.⁶

E. Macron le reconnaît lui-même : « *quand on regarde la délinquance à Paris, on ne peut pas ne pas voir que la moitié au moins des faits de délinquance [...] viennent des personnes qui sont des étrangers, soit qui sont en situation irrégulière ou en attente de titre.* ». La préfecture de police de Paris ajoute que sur les six premiers mois de 2022, « *pour certains types de délits, la part des mis en cause étrangers est supérieure à cette moyenne : 70,4 % des vols avec violences et 75,6 % des vols simples sont commis par des étrangers à Paris.*⁷ »

D) Assimilation : « faire comme les hôtes »

Si l'étranger n'est que de passage, il s'acquiesce des devoirs de l'invité en travaillant à la prospérité commune, puis rentre chez lui. Durant son séjour, il se conforme aux usages du pays hôte, comme l'invité dans une famille.

Si au contraire l'étranger vient s'établir durablement, il a le devoir plus exigeant de s'assimiler dans la civilisation du pays hôte. En effet une civilisation repose sur une conception profonde de l'homme :

⁶ - « Pas de récupération politique », étude de MBC, 11 novembre 2022.

⁷ - 20 minutes, le 29 octobre 2022 : <https://www.20minutes.fr/societe/4007423-20221029-pourquoi-faut-rester-prudent-chiffres-delinquance-paris>

- son but final, son bonheur, donc le bien commun de la société,
- les moyens d'atteindre ce bonheur, c'est-à-dire les mœurs, les règles sociales, un comportement civique et patriote, l'honneur aux héros du pays et aux vertus qu'ils ont incarnées...

Par conséquent pour contribuer ensemble au bien commun, il faut partager une conception de l'homme similaire. La vie sociale implique donc que l'invité s'approprie la civilisation de son pays d'accueil, sa langue, ses coutumes (pourvu qu'elles soient bonnes, conformes à la loi naturelle).

A contrario, l'histoire prouve que **deux civilisations hétérogènes ne peuvent pas cohabiter dans un même pays** si elles ne veulent ni ne peuvent s'assimiler l'une à l'autre. Preuve récente, le Liban, depuis que sa population chrétienne a été submergée par des vagues d'immigration hétérogène (notamment sunnite, chiite), est ingouvernable. C'est un « laboratoire » de la société multiculturelle : président chrétien, premier ministre sunnite, président du parlement chiite. **Ce laboratoire a produit en 40 ans un chaos et un désespoir qui à eux seuls réfutent les utopies du « vivre ensemble » illimité** : exode massif des Libanais, ruine économique, guerre civile, crises politiques récurrentes⁸. En politique, il faut se fier à l'expérience: le Liban démontre l'impossibilité d'une société multiculturelle, spécialement entre Islam et Occident.

Une communauté étrangère hétérogène est certes libre de refuser cette assimilation par fidélité à ses ancêtres : mais alors **elle ne peut pas s'installer en masse dans le pays d'accueil**⁹. Ou alors il s'agit d'une colonisation.

⁸ - Le Liban subit un vide institutionnel de 29 mois de 2013 à 2016, privé de président de la République faute d'accord entre factions rivales (chrétiens, sunnites, chiites...). <https://www.lesechos.fr/2016/10/michel-aoun-president-le-liban-met-fin-a-deux-ans-de-vider-institutionnel-223186>. Depuis novembre 2022, le pays, privé de président, est de nouveau dans un blocage politique total : <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/le-liban-fait-quelques-pas-vers-les-reformes-exigees-par-le-fmi-1852960>

⁹ - Nous parlons ici de civilisations **hétérogènes**. Les civilisations très voisines s'intègrent facilement et peuvent garder leurs traditions sans gêner le pays hôte. La France a accueilli

On pourrait objecter que l'Afrique, en colonisant l'Europe, se vengerait de la colonisation européenne passée. Le bon sens suggère deux réponses simples :

- La vengeance n'est pas bonne conseillère politique. Détruire l'Europe n'apportera pas pour autant le bonheur à l'Afrique. Vu la démographie et la pauvreté africaines croissantes, l'Europe se ruinerait à accueillir sans fin l'immigration africaine sans pour autant résoudre le problème de l'Afrique.
- La France a été colonisée, elle aussi, par les Romains au 1^{er} siècle av. JC. Une fois la guerre, violente et barbare, perdue, la Gaule a accueilli la civilisation du colonisateur dans une fusion harmonieuse : la civilisation gallo-romaine. La France en est sortie grandie et prospère. Elle a tellement bénéficié de cette colonisation qu'aujourd'hui elle ne demande pas de réparations à l'Italie...

→ **POURTANT**

La France prend depuis 40 ans la même direction que le Liban. De plus en plus de descendants d'immigrés, même de nationalité française, considèrent la loi islamique, la charia, comme supérieure à la loi française. En 2020, un sondage Ifop pour le Comité Laïcité République (CLR) révèle que « 57 % des jeunes musulmans considèrent que la charia est plus importante que la loi de la République. Soit une augmentation de 10 points par rapport à l'année 2016 ». Le président du CLR note avec un certain humour un « raidissement communautaire, comme le traduit la remarque d'un représentant d'une mosquée turque à la fin d'une de mes conférences sur la laïcité : « **Nous sommes favorables à la laïcité mais laissez-nous voiler nos [sic] femmes.** »¹⁰ ».

En 2017 Abdallah Zekri, secrétaire général du CFCM (Conseil français du culte musulman), de nationalité française, affirme clairement que **pour lui l'islam**

sans difficulté Italiens, Polonais, Espagnols, Portugais ou autres Européens dont le mode de vie ne perturbe pas le nôtre. L'assimilation a coûté peu d'efforts à ces immigrés.

¹⁰ - https://www.lepoint.fr/politique/pour-57-des-jeunes-musulmans-la-charia-plus-importante-que-la-republique-05-11-2020-2399511_20.php. On peut voir aussi, 4 ans plus tôt le sondage: https://www.bfmtv.com/societe/religions/musulmans-de-france-pour-29-des-sondes-la-charia-est-plus-importante-que-la-loi-de-la-republique_AN-201609180005.html

n'est pas assimilable : « *Je ne suis pas assimilable, je suis un poison musulman. Celui qui veut m'assimiler, s'il me mange, il meurt* ». ¹¹ Et l'exemple des Mureaux, déjà cité, montre, à l'inverse de l'assimilation, une intention affichée de colonisation du territoire français (note 5).

L'échec de l'assimilation en France, malgré 14 plans banlieues et 200 milliards d'€ de politique de la ville en 40 ans ¹², n'est pas une question de budgets, gaspillés en vain : **c'est une question d'hétérogénéité de civilisations, rendant l'assimilation impossible sans le renoncement à l'une d'entre elles.**

2 Conditions d'accueil du côté du pays hôte

Le pays hôte doit aussi respecter des conditions élémentaires d'accueil.

A) Respect envers la civilisation de ses ancêtres : « se reconnaître héritier »

La France, héritière d'une civilisation bâtie par la sueur et le sang de ses générations précédentes, doit en apprécier toute la valeur, sans en oublier les faiblesses, mais sans la déprécier par un « wokisme » dénaturé. Elle doit la faire rayonner en France et à l'étranger.

À ce respect envers nos ancêtres s'ajoute un devoir envers nos enfants : il faut transmettre cet héritage pour leur donner les conditions d'un avenir prospère, pour perpétuer la civilisation, le bonheur, la paix... qui sont précisément les raisons pour lesquelles l'étranger veut venir s'établir chez nous.

¹¹ - <https://www.facebook.com/DamoclesOrganisation/videos/-celui-qui-veut-massimiler-il-meurt-abdallah-zekri-du-cfcm/482063678795868/>

¹² - Contribuables associés : <https://agir.touscontribuables.org/politique-de-la-ville-pdf>

➔ POURTANT

E. Macron humilie nos ancêtres, les accusant par exemple de « *crimes contre l'humanité* » en Algérie ¹³. Il abaisse la France sans réciprocité, car on n'a pas vu d'excuses des dirigeants algériens pour les massacres des 10 à 150 000 harkis **après** les accords de cessez-le-feu du 19 mars 1962 ¹⁴ ou les dizaines de milliers d'esclaves chrétiens martyrisés à Alger durant des siècles ¹⁵.

B) Priorité aux Français : « Charité bien ordonnée commence par soi-même »

Commençant par l'attention aux plus proches, la solidarité s'étend, par priorité décroissante, vers les plus lointains : de sa propre famille, à ses voisins, son village, sa région, puis sa communauté nationale, avant les étrangers. C'est le sens de la citoyenneté, qui offre les biens inestimables d'un Etat de droit aux citoyens qui ont construit, à la suite de leurs ancêtres, la prospérité nationale.

Face aux convoitises étrangères, les frontières sont l'indispensable protection de l'espace où s'épanouit un Etat de droit. C'est donc une subversion radicale d'affirmer comme Georges Soros : « *Notre plan traite la protection des réfugiés comme le but, et les frontières nationales comme l'obstacle* » ¹⁶.

➔ POURTANT

Nos gouvernants pratiquent la préférence étrangère : par exemple les étrangers clandestins bénéficient de soins gratuits, pour lesquels ils n'ont jamais cotisé, auxquels les Français n'ont pas droit, comme l'Aide Médicale d'Etat. ¹⁷

¹³ - Entrevue avec la chaîne algérienne Echorouk News, diffusée mardi 14 février 2017

¹⁴ - https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacres_de_harkis

¹⁵ - Bernard Lugan fait un important rappel historique : <https://www.asafrance.fr/item/algerie-a-quand-les-excuses-d-alger-pour-la-traite-des-esclaves-europeens.html>

¹⁶ - Selon Bloomberg, 30/10/2015, <https://fr.sott.net/article/27880-George-Soros-utilise-les-refugies-comme-une-arme-pour-diviser-l-Europe>, <https://www.spectator.co.uk/article/-european-values-won-t-last-long-without-national-borders>, <https://www.project-syndicate.org/commentary/rebuilding-refugee-asylum-system-by-george-soros-2015-09> (JP)

¹⁷ - <https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/situations-particulieres/situation-irreguliere-ame>

C) L'hôte doit donner de son superflu, pas son nécessaire : « subsister avant de donner »

Si un hôte s'appauvrit tant qu'il ne peut plus soutenir sa propre famille, il pourra encore moins aider l'étranger : l'afflux excessif d'étrangers risque de détruire la prospérité du pays hôte sans pour autant subvenir durablement aux besoins des étrangers. Au-delà de cette limite quantitative d'immigrants, l'argent manque et surtout l'unité de civilisation, indispensable à la prospérité, disparaît, comme on le voit au Liban et dans un nombre croissant de banlieues françaises.

→ POURTANT

Ces limites économiques sont atteintes en France, selon l'étude de l'association Contribuables Associés en 2022 : « Au total, le bilan comptable de l'immigration est négatif de 40,262 milliards d'€ (153,190 milliards de dépenses et 112,928 milliards de recettes). Ce chiffre est plus du double de celui de 2012 (17,4 milliards d'euros) et près du double de celui de 2017 (20,4 milliards).¹⁸ »

Pourtant, non contente de ne pas freiner l'afflux d'étrangers, notre politique les attire et nos dirigeants en sont conscients. E. Macron l'a dit aux préfets le 15 septembre 2022¹⁹ : "Nous avons une politique qui est tout à la fois inefficace et inhumaine, inefficace parce que nous nous retrouvons avec plus d'étrangers en situation irrégulière que nombre de nos voisins, inhumaine parce que cette pression fait qu'on les accueille trop souvent mal [...]. **Parmi les facteurs d'attractivité de la France, nous avons un système d'aide monétaire, sociale, médicale, beaucoup plus généreuse que tous nos voisins**".

¹⁸ - <https://www.touscontribuables.org/les-combats-de-contribuables-associes/les-dependes-publiques/notre-nouvelle-etude-le-cout-annuel-de-l-immigration#:~:text=L'%C3%A9tude%20porte%20sur%202013,la%20population%20r%C3%A9side%20en%20France.&text=Le%20co%C3%BBt%20de%20l'immigration,d'euros%20aujourd'hui>

¹⁹ - https://www.lepoint.fr/politique/asile-et-immigration-macron-annonce-un-projet-de-loi-pour-debut-2023--15-09-2022-2490159_20.php

D) Imposition de la civilisation de l'hôte : « faites comme chez nous, pas comme chez vous ! »

L'hôte doit imposer l'assimilation aux étrangers qui veulent rester durablement : langue, coutumes, civilisation. Sinon les étrangers installés en masse imposent leur civilisation, leur culture hétérogène.

→ POURTANT

Ce qui se passe actuellement en France est un début de remplacement de notre civilisation, comme le montrent quelques exemples.

Les Français mangent halal en majorité, sans le savoir : « *Le halal est [...] une filière [...] à la limite de la légalité. En effet, si l'abattage sans étourdissement préalable n'est autorisé qu'à titre dérogatoire en France, il est aujourd'hui presque devenu la norme. Les minorités religieuses imposent donc des modes d'abattage religieux spécifiques à la majorité des Français, plongés dans l'ignorance. [...] Un rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) publié en 2012, [...] dévoilait qu'« alors que la demande en viande halal devrait correspondre à environ 10 % des abattages totaux, on estime que le volume d'abattage rituel atteint 40 % des abattages totaux pour les bovins et près de 60 % pour les ovins »*. Les experts du ministère de l'Agriculture révélaient que l'abattage rituel « pourrait devenir la norme au lieu de rester une pratique dérogatoire [...] ». Auteur du livre Bon Appétit, Anne de Loisy jugeait quant à elle que ces chiffres seraient sous-estimés : « **un grand nombre des professionnels de la filière [...] s'accordent à dire que l'abattage rituel concernerait en fait 8 à 9 ovins sur 10 et au moins 5 bovins sur 10** ». »²⁰

Cette généralisation du halal a plusieurs conséquences choquantes. La souffrance des animaux, abattus contre nos règles, affecte en sus probablement la qualité de la viande, contrairement à notre double volonté de protection des animaux et de qualité alimentaire. Par ailleurs, une commission est versée à l'imam bénissant l'abattage rituel. Les Français subventionnent dans le prix de la

²⁰ - *Le Figaro*, 22/10/2020 : <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/en-france-nous-consommons-des-viandes-halal-sans-en-avoir-conscience-20201022>

viande, sans le savoir, un culte qu'ils ne pratiquent pas ou qu'ils rejettent. Ce financement caché est contradictoire : notre régime proclame sa laïcité... et tolère la préférence envers une religion, la dernière venue, la moins assimilable, la plus dangereuse pour la cohésion nationale²¹.

Autre exemple, le voile musulman s'impose de plus en plus dans les quartiers où l'islam est majoritaire, faisant fuir les femmes de civilisation française, montrées du doigt. L'islam s'y installe, y impose ses pratiques contraires à la loi, au besoin par la violence contre la police²². Ou pire, comme aux Mureaux, les immigrants (ou leurs descendants) disent explicitement aux Français : « **le blanc, quitte ma ville. On est ici chez nous !** ».

Enfin trop souvent les hommes politiques, les entreprises et les grands medias imposent la culture étrangère sous prétexte des profits et des votes²³ du « marché émergent » de la population immigrée : propagande omniprésente pour la « diversité », rayons hallal dans les magasins, vœux de bon ramadan, etc...

3 **Devoir d'humanité : que faire ?**

La misère s'accroît d'année en année dans les pays d'émigration, l'Occident ne doit pas y rester insensible. Le grand principe de la réponse est **d'aider ces populations à trouver avenir, bonheur et stabilité chez elles**, plutôt

²¹ - Alexandre Del Valle, géopolitologue, docteur en histoire contemporaine, livrait en 2018 au Figaro une intéressante analyse politique de l'islam : <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/2018/03/23/31002-20180323ARTFIG00319-alexandre-del-valle-l-islamiquement-correct-fait-le-jeu-des-terroristes.php>

²² - *Le Nouvel Obs* en donnait un exemple dès 2016 : <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-police-justice/20130720.RUE7824/echauffourees-a-trappes-apres-la-verbalisation-d-une-femme-voilee.html>

²³ - M. Mélenchon en a profité en 2022, où 69% de la population musulmane a voté pour lui : <https://www.ifop.com/publication/le-vote-des-electorats-confessionnels-au-1er-tour-de-lelection-presidentielle-2/> La démographie favorisera de plus en plus ce calcul électoral gagnant à l'avenir.

que de les encourager à l'exil. Les élites locales doivent développer leur patrie et non la fuir. Certes, aucune solution ne sera durable tant que ne s'établit pas dans ces pays une vraie stabilité politique, condition indispensable à la fin de la corruption, à une planification cohérente et durable de l'avenir. **C'est une question de stabilité politique et d'éducation plus que de moyens financiers.** La réponse à un problème aussi gigantesque n'est évidemment pas la responsabilité des maires de France, mais ils pourraient y contribuer à leur modeste place. Des initiatives, limitées mais concrètes, sont possibles. Par exemple :

- En matière d'éducation, les élites de demain doivent pouvoir étudier sur place au lieu d'émigrer, et éviter ainsi la tentation de fuir leur patrie. On pourrait encourager les universités et écoles françaises à faire comme Centrale Supélec, qui a délocalisé une antenne à Casablanca.
- Pour éviter le détournement des aides internationales, les maires peuvent soutenir des coopérations à taille humaine, contrôlables, de collectivité à collectivité (par des jumelages, par exemple), d'association à association (aide directe, don en nature de matériels, missions médicales...)

En conclusion, il faut constater que, même si la France ne peut pas et ne doit pas se désintéresser de la misère croissante des pays d'émigration, l'accueil illimité n'est pas la solution. **Aucune des conditions n'est actuellement remplie pour accueillir plus d'étrangers.**

Les maires doivent donc exiger du gouvernement, qu'au lieu de déverser dans leurs communes le trop plein des flux migratoires, il bloque immédiatement ces flux inassimilables. Cela implique aussi qu'il interrompe les aides sociales qui attirent l'immigration, puisque E. Macron reconnaît lui-même que notre aide est « **beaucoup plus généreuse que tous nos voisins** », qu'il lutte effectivement contre les passeurs exploitant les étrangers et qu'il rétablisse le délit de clandestinité. **A défaut de ces mesures élémentaires, les maires doivent refuser toute imposition par le gouvernement d'étrangers dans leurs communes.**